

APRC/CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 7 Janvier – Vendredi 8 Janvier 2016 à PARIS

Présents : Bruno BARRILLOT, Chantal DAUNY, Josiane ETCHEGARAY, Henri GRESSIER, Michel NEBOUT, Christiane PAURD, Rémi POTTIER, Isabelle SAINTOT.

Excusé : Hubert PANNEAU.

JEUDI 07/01/2016 :

A- L'Assemblée Générale 2016 à PARIS

- Isabelle présente la liasse de 4 documents prêts à être envoyés aux adhérents pour l'AG : courrier explicatif, bulletin de participation, bon pour pouvoir, règles de financement.
- Proposition de faire appel à un couple d'intermittents du spectacle, adhérents APRC, qui avaient assuré l'animation de la veillée à l'AG de Besançon : Emmanuel GALLIOT et Laure-Marie LAFOND-GALLIOT. Contactés par Isabelle, ils seraient disposés à intervenir pour un montant de 500 Euros. On leur proposerait de ponctuer le déroulement de l'AG de quelques brèves interventions humoristiques. Ils pourraient aussi ponctuer *la veillée* au cours de laquelle chaque région sera invitée à se présenter aux autres, et prolonger la soirée par quelques morceaux de musique destinés à faire danser les participants.
Le CA à l'unanimité donne son aval pour cette intervention.
- **Le CA approuve à l'unanimité le rapport moral et les rapports d'activités** envoyés par les différentes commissions¹.
- Présentation par Henri Gressier du Rapport financier : **le CA adopte à l'unanimité le bilan financier 2015² et le budget prévisionnel 2016 qui seront soumis au vote de l'AG.**
- **Modalités de présentation de ces rapports à l'AG** : Michel fera un *diaporama global présentant les points forts du rapport moral et d'activités*, puis on laisse les participants poser leurs questions ; les responsables des commissions répondront aux questions les concernant, puis on passera au vote. Même chose pour le rapport financier présenté de façon brève par Henri à partir de quelques chiffres clés. Le but est de limiter au maximum la durée de ce temps de présentation.
- **Concernant les orientations** : le CA soumettra à l'AG *3 grandes orientations*, formulées de manière simple et concise, affirmant la nécessité de continuer l'action sur le terrain politique (parlementaires, ministère), les actions sur le terrain juridique, et le renforcement des liens avec les autres associations. *Le débat ne portera pas sur la rédaction des orientations, mais sur les modalités de leur mise en œuvre.* Ensuite elles seront soumises au vote de l'assemblée.
- **Proposition de répartition des responsabilités :**
 - * décoration et installation des salles : Josiane et Laurent Etchegaray
 - * accueil : Chantal Dauny et Christiane Paurd
 - * Emargement : Josiane et Laurent
 - * bureaux de vote : Francis et Jean-Marie Dumortier
 - * Mr « Loyal » : Michel Barbut
 - * micro, paperboard, information : Christiane Paurd et Marcel Marguet
 - * secrétariat : Geneviève Marguet, Hubert Panneau
 - * présentation rapports, animation 6x6 : Michel Nebout

¹ Manque le rapport juridique qui est arrivé au lendemain du CA et celui de la commission médias.

² A noter : l'exercice 2015 présente un résultat positif de 5 988 Euros.

*accueil des officiels et presse : Bruno Barrillot et Rémi Pottier
* photos : Anne Pouchain + Victor Gauthier (?)
* N° tél. SOS : portables d'Isabelle et Josiane

Ordre du jour de l'AG :

Samedi 5 mars :

NB : Le repas de midi fait partie de la prise en charge par l'association

- 14h15 : ouverture de l'AG par présidente + parole d'un élu (parlementaire ?)
- 14h45 : Rapports moral et d'activités (diapo), questions, vote
- 15h15 : rapport financier (diapo) + rapport vérificateur aux comptes, questions, vote
- 15h45 : Intervention artistes
- 16h30 : présentation candidatures au CA
- 17h : Temps d'échanges en 6x6 : chaque groupe retient une phrase forte et une question
- 17h30 : mise en commun et débat
- 18h45 : les artistes invitent à procéder à l'élection des candidats au CA : les participants votent avant de sortir de la salle pour l'apéritif puis le dîner à 19h30
- 20h30 : Soirée spéciale « régions » animée par Mr Loyal et les artistes

Dimanche 6 mars, matin :

- 8h45 : Présentation du nouveau CA
- 9h : interventions des invités : Apsecc, Avref, Parvis (10' chacun)
- 9h30 : Présentation (diapo) des 3 orientations. Débat sur leur mise en œuvre. Vote.
- 10h45 : questions diverses (lieu prochaine AG, etc...)
- 11h15 : Budget prévisionnel et cotisation 2016
- 12h : clôture assemblée générale

Invités à l'AG : Apsecc, Avref, Parvis, parlementaires locaux, presse locale et nationale, AFP.

Réunions du CA : le vendredi à 17h (organisation) et le samedi après le dîner (élection bureau).
Bulletin spécial AG n° 73 : le CA approuve son contenu : ensemble des rapports et infos indispensables pour participer à l'AG. Il sera envoyé (mail et papier) d'ici le 18 janvier 2016.

VENDREDI 08/01/2016 :

B- Juridique

*Dossier TGI/USM2 pour Jean-Pierre Chiron : en accord avec ce qui avait été décidé à l'AG de Lyon sur le TGI/USM2, le CA approuve la prise en charge de ses frais (article 700 et dépens) en 1^{ère} instance. Jean-Pierre souhaite aujourd'hui faire appel. Le CA s'étant prononcé contre le recours en appel dans ce dossier TGI/USM2, l'association ne le prend pas en charge financièrement (cf Endirca n° 26, mai 2015). Les intéressés doivent s'adresser à leur protection juridique.

*Christiane Paurd soulève la question du **versement des articles 700**. Si cela fonctionne plutôt bien pour la Cassation, c'est plus problématique en appel. Après débat, le CA demande au trésorier s'il est possible d'établir un **tableau récapitulatif** montrant en regard :

= dépenses juridiques engagées par l'APRC depuis la mise en place de la première Convention
= montant des articles 700 accordés / montant des articles 700 reversés, en précisant la juridiction : 1^{ère} instance, appel, Cassation.

Henri Gressier signale qu'en l'absence d'outil permettant de récupérer aisément des informations globales, il n'est pas en mesure de répondre actuellement à cette demande. Christiane Paurd qui a travaillé sur les fiches nominatives se propose de collecter ces informations et de présenter le résultat lors d'un prochain CA.

*Le CA prend connaissance du mail d'Alain Gauthier sur le dossier TA au Conseil d'Etat. On aura le résultat en mars. L'inquiétude pèse sur ce dossier, mais elle est partagée également par la partie adverse. Maître Gatineau a dû rédiger un Mémoire completif qu'il vient d'envoyer. **Le CA donne son accord pour régler sa facture de 2.400 €**(pour les trois dossiers).

* JEX de Bobigny : le CA prend acte du fait que la procédure est définitivement close.

C- Communautés nouvelles (Chantal D. et Christiane P.)

* Chantal présente le travail d'accompagnement auprès des personnes sorties plus ou moins récemment des communautés. Elle évoque le cas d'une personne de 64 ans en procédure d'exclaustration après 38 ans de vie religieuse dans un monastère bénédictin qui cotisait pour ses membres à la MSA. Chantal essaie de la guider dans ses démarches pour faire valoir ses droits à la retraite. Ce monastère a connu une hémorragie : 11 départs, dont 5 ont dû être soignées en psy.

*Le 19 janvier, Christiane et Chantal ont RDV à la CEF avec le P. Lestang et Sr Marie Guillet, présidente du SAM³. Dans la négociation avec les personnes, le SAM leur fait signer l'engagement de ne pas aller en justice, ni canonique ni civile, contre leur congrégation ! Chantal et Christiane souhaitent voir comment un travail en commun peut être fait entre SAM et APRC. Elles prévoient aussi de rencontrer à Dijon Sr Chantal Sorlin, en charge du groupe Dérives sectaires de la CEF.

D- Commission « Avenir des retraites » (Bruno B. et Michel N.) :

*La suite de l'action a été définie lors de la réunion de la commission le 17 décembre : Lettre au Ministère pour demander à être auditionnés dans le cadre du rapport gouvernemental ; Préparation d'un dossier intégrant les éléments travaillés par Joseph Auvinet pour contrer les réponses ministérielles, en particulier sur les trimestres avant 79 ; information des parlementaires pour leur faire connaître ces éléments que nous souhaitons voir pris en compte. L'idée est d'aboutir à un rapport dont les conclusions ou les recommandations pourront être utilisées par les députés pour déposer de nouveaux amendements jugés « recevables » lors du PLFSS 2017. Cette démarche fait l'objet d'un débat au sein de la commission. Jean Doussal pense que l'amélioration des retraites passe par une réforme du régime, et l'idée d'un donnant-donnant avec les cultes pour les arriérés de cotisations. Par ailleurs, les administrateurs Cavimac préparent un dossier en vue du groupe de travail (sur la question des affiliations) mis en place au sein de la caisse grâce à leur action.

***Question** : comment sensibiliser l'Apsecc à cette action parlementaire ? Michel enverra APRC Infos n° 6 à leur bureau en demandant s'ils seraient d'accord pour qu'on se rencontre à ce sujet. Le CA rappelle l'importance de tisser aussi des liens avec l'Apsecc au niveau local ou régional.

E - Commission régions (Rémi P.)

*L'engagement des adhérents a été exemplaire dans l'action parlementaire. Beaucoup se sont investis de manière étonnante. Ce dynamisme doit être mis en valeur dans la place qui sera donnée à l'expression des régions à l'AG.

*Rémi confirme sa décision de mettre fin à son mandat au C.A. La question reste posée de qui va s'investir dans l'animation des CL et des régions qu'il assurerait avec un dynamisme communicatif ?

F - Relations extérieures (Isabelle S.)

Isabelle S. présente le programme de l'AG de « Sentinelle » à laquelle elle va participer les 22-23 janvier. Chantal D. se joindra à elle. Thème : les dérives du religieux, avec un spécialiste du droit des victimes.

G - Questions diverses

Site internet : Isabelle S. a travaillé avec Georges Delenne pour classer les infos disponibles et rendre ainsi le site plus « lisible ». On rappelle aux responsables des commissions l'importance d'envoyer régulièrement à Georges des nouvelles (même brèves) destinées à être publiées sur le site.

[Rédaction Michel NEBOUT, le 08/01/2016]

³ Service Accueil et Médiation de la conférence épiscopale des évêques.